

**Procès-verbal**  
**Réunion du conseil d'établissement**  
**du jeudi 15 octobre 2020**

**Présence(s) :**

<b>Parents</b>		<b>Membres du personnel</b>		<b>Membres de la communauté</b>	
Stéphanie Fortin	P	Anik Charron	P	Jean Lessard	
Stéphanie Powers	P	Lynn Dupuis	P		
Myriame Provencher	P	Édith Giasson	P		
Martin Tremblay	P	Nancy Gauthier	P		
Patrick Ngallemo	P	Christine Bélanger	P	<b>Membre du public</b>	
Marco Lanoue	P	Sonya Proulx	P	Aucun	
			P		
		Judith Trudel	P		
		Véronique Daoust	P		

**1. Ouverture de la réunion**

Madame Trudel procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 30.

**2. Vérification du quorum**

Il y a quorum.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Adopté avec le changement suivant : le point 6 est un point de décision et le point 13 est pour information seulement et non un point de décision.

L'ordre du jour est proposé par Mme Stéphanie Fortin et appuyé par Mme Giasson.

CE-10-2010 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4. Adoption de procès-verbal du 17 septembre 2020**

Aucune correction à apporter. L'adoption du procès-verbal du 17 septembre 2020 est proposée par Mme Stéphanie Fortin et Mme Édith Giasson.

CE-10-2011 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5. Suivi du procès-verbal**

Il y a eu une proposition de reporter la campagne de financement étant donné que nous étions dans une zone rouge (pandémie COVID-19) et qu'il y a des risques d'avoir des problèmes de distribution des achats.

**6. Ajouts au conseil d'établissement : deux parents et un membre de la communauté**

Les deux postes de membres de la communauté seront comblés par M. Nicolas Robichaud et Mme Annie Marcil comme parents substituts. Monsieur Jean Lessard, conseiller municipal, participera également aux réunions du conseil. Les ajouts ont été proposés par Mme Dupuis et Mme Bélanger.

CE-10-2012 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**7. Parole au public**

Aucun membre du public présent.

**8. Mot du représentant du comité de parents**

Il y aura une formation obligatoire à suivre pour tous les membres du conseil d'établissement. Mme Stéphanie Powers vérifiera si Monsieur Jean Lessard, conseiller municipal doit également suivre la formation. Un courriel sera envoyé à Mme Stéphanie Fortin pour confirmer le tout.

**9. Mot de l'OPP**

Madame Daoust souligne que la première rencontre de l'OPP aura lieu la semaine prochaine. L'OPP planifie d'organiser deux activités virtuelles (à suivre).

**10. Règles de régie interne du CÉ 2020-2021**

Mme Trudel a présenté les changements proposés aux règles de régie interne pour l'année 2020-2021.

**11. Vérification de la liste des membres du CÉ 2020-2021**

Les ajouts ont été faits à la liste.

**12. Budget de fonctionnement du CÉ 2020-2021**

Les sujets suivants ont été discutés : le budget de 240\$, la formation, le souper de fin d'année et des cartes-cadeaux. Il a été décidé de reporter le point de décision à la prochaine réunion du CÉ.

**13. Correction des Normes et modalités 2020-2021**

Mme Trudel a présenté la correction des normes et modalités l'année 2020-2021.

**14. Dérogation pour le service de garde de l'école Carle**

Mme Trudel a présenté l'adoption d'une entente entre le service de garde de l'école Carle et de l'école Bois Joli, celle-ci a été adoptée à l'unanimité par le CÉ.

**15. Locations des salles**

Mme Trudel suspend la location des salles un mois à la fois dû aux règles de la santé publique en lien avec la COVID-19.

**16. Listes des activités des journées pédagogiques**

Mme Proulx indique qu'il y aura des changements à la liste. La liste sera modifiée afin de couvrir la balance du calendrier scolaire soit de janvier jusqu'à juin 2021.

**17. Changement à la tarification de la surveillance du midi au service de garde**

Mme Proulx précise la nouvelle tarification pour la période du dîner seulement. En bref, le tarif sera le même pour tout le monde, c'est-à-dire \$1.30 / enfant / jour.

**18. Activités étudiantes annulées**

Les activités étudiantes sont annulées pour le moment.

**19. Activité sociale pour Noël pour le CÉ annulée**

Les activités sont remises à plus tard pour le moment.

**20. Mot du personnel**

À tour de rôle, les enseignantes, la technicienne en éducation spécialisée et l'orthopédagogue expriment des sentiments similaires. Tout le monde travaille fort et les enfants suivent généralement bien les consignes sanitaires, qui ajoutent au personnel de l'école, du travail supplémentaire. Des mesures sont mises en place par le personnel enseignant afin combler les manques ou les lacunes des élèves causées par l'arrêt des cours au printemps passé.

Madame Proulx présente le nombre d'élèves inscrits au service de garde et confirme que nous recevrons seulement la subvention gouvernementale pour ces élèves. Cela représente plusieurs milliers de dollars en moins. Le service des ressources financières travaille à trouver un moyen de compenser les SDG des écoles primaires, car elles sont toutes prises avec la même problématique.

**21. Mot de la direction**

Madame Daoust rappelle que les rencontres au sujet des plans d'interventions auront lieu du 12 novembre jusqu'au 16 décembre 2020.

Madame Trudel explique le processus de révision des plans d'intervention. Elle confirme que le nombre d'élèves à Bois Joli est de 422. Le protocole d'urgence à l'école est en développement et souligne le départ de la secrétaire Sylvie Hébert.

**22. Varia**

Aucun point au varia.

**23. Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu sur Zoom ou Teams le jeudi 10 décembre à 18h30.

**24. Levée de l'assemblée**

Mme Fortin propose la levée de l'assemblée à 20H06. La proposition est appuyée par M. Tremblay.

CE-10-2013 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Mme Stéphanie Fortin, présidente

---

Mme Judith Trudel, directrice par intérim